

Violences familiales : que faire ?

(site de la mairie de Lille)

Vous êtes victime ou témoin de violences conjugales ou intrafamiliales ? Contactez les numéros qui sauvent ou les plateformes en ligne qui vous permettent de faire des signalements en déclenchant les secours.

Partager sur :

[Facebook](#)[Google+](#)[Twitter](#)

Que faire si vous êtes victime ou témoin ?

- envoyez un **texto d'alerte au 114**. Les opérateurs préviennent les forces de l'ordre en transmettant les coordonnées de la victime.
- allez **le signaler en pharmacie**. C'est un nouveau dispositif : suite à ce signalement, les pharmaciens appellent la police.
- connectez-vous sur arretonslesviolences.gouv.fr, accessible 7 jours/7 et 24h/24. Des gendarmes et policiers spécialement formés prennent des signalements qui donnent lieu à des enquêtes et des interventions. **Une connexion sur ce site ne laisse aucune trace sur l'ordinateur et peut se déconnecter à tout moment.**
- allez au commissariat central de Lille, rue de Marquillies. Il est ouvert pour tout **dépôt de plainte**.
- pour des conseils, une orientation, une écoute, appelez les **3919**, numéro national d'écoute (qui n'est pas un numéro d'urgence), le **119 Enfance en danger**, le 0 800 059 595 Viols Femmes Informations.
- contactez les associations **lilloises** qui restent mobilisées (retrouvez la liste en bas de page).
- pour un conseil juridique, appelez le **0320550955**, permanence téléphonique gratuite mise en place par les **avocats lillois**.

Le droit de fuir

Les déplacements pour fuir un conjoint violent sont autorisés même pendant le confinement. **Même si cela ne figure pas sur la déclaration, c'est de fait un droit de protection.**

L'hébergement d'urgence

En cas de situation extrême, contacter le **115 pour l'hébergement d'urgence**.

L'État, qui gère l'hébergement d'urgence, peut **réquisitionner des chambres d'hôtel**.

L'association SOLFA maintient son accueil de jour (1), Rosa, avec une équipe réduite mais un même fonctionnement, ainsi que son service d'écoute téléphonique (2) et son service d'hébergement d'urgence (3).

(1) Accueil Rosa, 94 rue de Wazemmes, **06 58 23 65 79**. Horaires : lundi de 13h à 17h, mardi de 9h à 20h, mercredi de 9h à 17h, jeudi de 7h à 15h, vendredi de 9h à 17h, **06 58 23 65 79**, ajrosa@asso-solfa.fr

(2) Permanence d'écoute téléphonique SOLFA **03 20 57 94 27** ou ecoutebrunehaut@asso-solfa.fr

(3) Service hébergement d'urgence SOLFA **03 20 01 01 20**.

Les autres associations lilloises qui restent mobilisées

- **AIAVM** (Association intercommunale d'aide aux victimes et de médiation), **06 76 90 89 16**, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Elle propose des entretiens téléphoniques (ou par Skype si possible pour l'appelant) avec des juristes, des psychologues ou une intervenante sociale.
 - **CIDFF Lille-Métropole**, **03 20 70 22 18** ou cidfflillemetropole@gmail.com. Il propose un service d'appels (juridique, social et psychologique), du lundi au vendredi. NOUVEAU : un tchat sur Facebook Cidff Lille Metropole, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h.
 - **Le Planning Familial**, **06 14 96 42 90** assure des permanences téléphoniques avec des conseillères conjugales et familiales.
 - **Parler**, associationparler@gmail.com ou parlerlille@gmail.com ou www.facebook.com/associationparler : l'association propose de l'écoute et met en place de visioconférences pour remplacer les groupes de paroles.
 - **CAFFES**, **06 45 32 60 05** ou contact@caffes.fr, accompagnement de situations en cours ou nouvellement arrivées, notamment pour les urgences.
-
- [< Précédent](#)
 - [Suivant >](#)
 - [Voir toutes les actualités](#)